

LE PETIT PROVENCAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 14.146 - QUARANTIÈME ANNÉE - SAMEDI 30 OCTOBRE 1915

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard
et Basses-Alpes 5 fr. 9 fr. 12 fr.
Autres départements et l'Algérie 5 fr. 9 fr. 12 fr.
Étranger (Union postale) 6 fr. 17 fr. 30 fr.
(Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'Administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste)

ANNONCES

annonces anglaises, la ligne : 1 fr. - Réclames : 1,75 - Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. - Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement locales
A Marseille : chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : à l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

Les Appétits germaniques

Les appétits germaniques ! C'est un sujet sur lequel nous ne reviendrons jamais assez. J'ai eu, plus d'une fois, à cette place même, l'occasion d'indiquer au prix de quelles concessions territoriales en Europe, l'Allemagne se déclarerait peut-être satisfaite et consentirait, pour le plus grand bien de l'humanité, à déposer ses armes. Son « vieux Dieu » ne demande, pour le « peuple élu », que l'hégémonie politique et militaire, incontestable et incontestée dans l'avenir.

Pour assurer cette suprématie, il ne faut rien moins au Kaiser et à ses disciples que la Livonie, le Danemark, la Hollande, la Suisse, Trente et Trieste, ainsi que le nord de la France, depuis la Somme jusqu'à la Loire. De la Belgique, je ne parle pas, elle revient à l'Allemagne, comme au chasseur la pièce de gibier par lui abattu. Quelle imprudence de se placer ainsi à portée de son fusil ! Quant à Venise, la bella Venezia ferait aussi bien son affaire ! Tous les écrivains militaires, depuis Clausewitz jusqu'à von Bernhardi, en passant par Brossart von Scheffendorf, ont proclamé cette impérieuse nécessité. Historiens, professeurs, publicistes, industriels ont fait chorus, menacés d'ailleurs par la férule pangermaniste.

Vous croyez peut-être que l'ambition germanique s'arrête là ? Que nenni ! Elle vise aussi nos colonies. Oui, depuis quelques années, notre empire colonial excite furieusement les convoitises teutonnes. Pendant longtemps, les hommes d'Etat allemands ne regardaient que du côté de l'Europe. « Toutes les colonies du monde ne valent pas les os d'un grandier poméranien. » Cette boutade définit avec assez d'exactitude la mentalité du prince de Bismarck, tant qu'il présida aux destinées de son pays. Consolider les conquêtes de 1870 suffisait à son bonheur. Placer l'Empire d'Allemagne à la tête des nations, ne pas permettre qu'un coup de canon fût tiré en Europe sans sa permission, tel était le rêve du Chancelier de Fer. Volontiers, il laissait le sol africain à gratter au coq gaulois.

Guillaume II avait une trop haute idée de son rôle pour borner là ses ambitions. Alexandre disait que le monde n'avait qu'un soleil et parlant ne devait avoir qu'un maître. Le Kaiser a-t-il repris cette parole à son compte ? Je ne jurerai pas du contraire. Il est au moins persuadé — inspiration du Très-Haut ! — qu'il est destiné à « organiser » par l'Allemagne, tout l'univers civilisé et à le guider plus avant dans la voie du progrès. Il ne voudrait pas faillir à sa mission ; et malheur et mort à qui n'y croit pas !

Il a donc parcouru d'un regard le monde, et il ne l'a pas trouvé trop grand pour contenir son auguste souveraineté. Bismarck écrit, comme un serviteur dont les services sont un reproche vivant et continu à son impériale inutilité, il élargit le cercle de la politique extérieure bismarckienne ; di-sons mieux, il en brise le cadre trop étroit. De ce jour, date l'inauguration de la politique mondiale. Rien ne se fera, sur aucun point du globe, sans la volonté du Kaiser. Tel Jupiter, du haut de l'Olympe, fronçant le sourcil, et l'humble mortel, d'un pôle à l'autre, devait respectueusement courber le front.

L'Allemagne est la première puissance militaire du monde, disaient les pangermanistes, toujours prêts à agglommer l'orgueil impérial, pourquoi n'en serait-elle pas la première puissance coloniale ? Quelle nation serait assez hardie pour se mettre en travers de ses desseins ? On lui ferait sentir le poids des armes allemandes. Un empire colonial ! Oui, mais où le prendre ? La plupart des terres sont occupées. Espagne, France, Belgique, Hollande, Es- pagne, Portugal n'ont pas attendu le bon vouloir germanique pour s'installer dans les régions lointaines de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique, de l'Océanie. Ce qui reste n'est ni le meilleur, ni le plus fertile, ni le plus riche.

Bah ! le coucou aime le nid tout fait. L'Allemagne prendra exemple sur la nature. C'est une question de force ; rien de plus. Un poing, c'est tout, a dit Maximilien Harden. L'Allemagne est-elle la plus forte ? Oui, n'est-ce pas ? Tout se résume en ces mots. A quoi bon discuter ?

On ne peut guère atteindre l'Angleterre que par mer ! — On créera contre elle une marine puissante. « Nous devons avoir le trident dans notre main », a proclamé le Kaiser. Et sur ses cales, dans les chantiers de constructions, toujours plus fébrilement armés, la course aux armements est commencée. La Grande-Bretagne n'est pas d'humeur à se laisser ravir, sans en découdre, l'hégémonie maritime. Avec la France, on ira plus vite. Si la leçon de 1870 ne lui suffit pas, on lui en donnera une autre. Et cette fois, on la « saignera à blanc », pour lui enlever toute la plus forte. Que ne se résigne-t-elle à être une puissance de second ordre ! Quelle prétention de

vouloir traiter sur le pied d'égalité avec la « plus grande Allemagne » ! On le lui fera bien voir !

Et d'abord à quoi lui sert ce magnifique empire colonial ? Sa faible natalité ne lui permet même pas de le peupler. Elle n'y exporte que des fonctionnaires. Si l'Allemagne n'y envoyait pas ses industriels et ses commerçants, les soldats français ne sauraient même pas au profit de qui ils montent là-bas la garde. L'Empire d'Allemagne étouffe au contraire dans ses frontières. Son commerce, son industrie, son agriculture ne suffisent pas à nourrir ses soixante-cinq millions d'habitants. Pourquoi ne mettrait-il pas la main sur les colonies françaises pour y déverser son trop plein de population ? Le lit est tout fait : le Germain n'a qu'à s'y étendre.

Et ne croyez pas qu'il raille, le bon Teuton, en tenant ce langage. « Nous avons dès maintenant en mains les moyens de réalisation », écrivait déjà l'ancien ministre de la Guerre prussien, Brossart von Scheffendorf. Allons braves Français, cédez aux Tudesques les pays compris entre Somme et Marne, et Toulon — car il lui faut un port sur la Méditerranée — et tout le nord de la France, depuis Calais jusqu'à Cherbourg, pour échapper à la perpétuelle menace britannique, et l'Algérie, la Tunisie, le Maroc et l'Afrique Occidentale, le Sénégal, le Congo, et Madagascar, et l'Indo-Chine et le Tonkin, etc., etc., et lorsqu'il ne vous restera plus que les yeux pour pleurer, Attila II daignera vous f... cher la paix.

Tudieu ! messeigneurs, quels appétits !

Henri Michel.

UN BEL EXEMPLE DE PATRIOTISME

Un Engagé volontaire de 76 ans cité à l'Ordre de l'Armée

Auxerre, 29 Octobre.
M. Surugue, ancien maire d'Auxerre, conseiller général de l'Yonne, a été l'objet de la citation suivante à l'Ordre de l'Armée, qui emporte la Croix de guerre avec palmes :

« Le capitaine Surugue Charles, est un ancien combattant de 1870, chevalier de la Légion d'honneur.
« Engagé volontaire pour la durée de la guerre, à l'âge de 76 ans, il a été nommé à venir au front comme sapeur-mineur.
« Il a participé, sans aucune défaillance physique, à tous les travaux exécutés, de jour et de nuit, sous le feu de l'ennemi.
« Animé de la plus haute conscience et de la plus pure conception de ses devoirs envers la patrie, il a été, pour ses camarades plus jeunes, un modèle de discipline, d'entraîn et d'énergie. »

PROPOS DE GUERRE

Un Moyen

Dans le tramway, un voyageur, pour payer sa place, tend à l'employé une pièce de dix sous.
— Je n'ai pas de monnaie, dit celui-ci.
— Moi non plus, réplique le voyageur.
— Je regrette. Payez votre place ou descendez.
— Je vous offre une pièce d'argent française.
— Je vous répète que je n'ai pas de monnaie. Je ne suis pas obligé d'en avoir.

La discussion s'allonge, s'envenime. Voyageur et employé en viennent à se dire des choses très désagréables. Les voyageurs prirent parti contre le conducteur qui, finalement, ment s'est terminée l'affaire, mais ce que je sais c'est que ces sortes d'incidents sont bien fâcheux sous tous les rapports.
La vie est assez compliquée en ce moment sans que nous la compliquions encore par des conflits de cette nature. Dans l'intérêt même de l'Union sacrée, il serait préférable qu'on évitât aux civils, qui s'ennervent facilement, l'occasion de se prendre au cheveu.
S'ils s'en tiennent au règlement, les employés des tramways ne sont pas obligés de rendre la monnaie ; mais, de son côté, le voyageur ne peut pas se priver de prendre un tramway s'il n'a pu se procurer auparavant le décaime nécessaire pour acquitter le prix de sa place.
La morale de toutes ces histoires est que le manque de monnaie de cuivre commence à devenir si aigu à Marseille qu'il finira par provoquer de véritables désordres.

Le gouvernement s'obstine à refuser de ravitailler les Bouches-du-Rhône en monnaie de cuivre, invoquant je ne sais quelle impossibilité. Eh bien, à défaut, il y a un moyen : empêcher le trafic du billon que des gens accaparent pour le revendre en quantité moyennant un pourcentage de 5 pour cent. Le préfet de la Haute-Garonne a signé l'arrêté suivant :

M. FERRERES PREMIER. — Il est interdit, dans le département de la Haute-Garonne, d'acquiescer pour un prix supérieur à leur valeur nominale les monnaies d'or et d'argent, de l'union monétaire latine, ainsi que les monnaies d'or de 10 et 20 francs espagnoles, autrichiennes et russes ayant cours en France, ainsi que les monnaies divisionnaires d'argent, de nickel et de bronze émises par la Suisse, la Belgique et la France, qui sont en circulation conformément aux conventions monétaires internationales, de les vendre ou de s'entretenir pour ce genre de trafic, d'invoquer à l'appui de leur refus de s'offrir à le faire.

Art. 2. — Les infractions au présent arrêté seront punies conformément à l'article 471 du Code pénal.

Voilà un moyen d'atténuer le mal. Le préfet des Bouches-du-Rhône, qui est énergique, pourrait s'inspirer du geste de son collègue ; tout le monde lui en saurait gré.

ANDRÉ NEGIS

Lire à la 4^e page
LE DERNIER DES TROUBADOURS

154^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

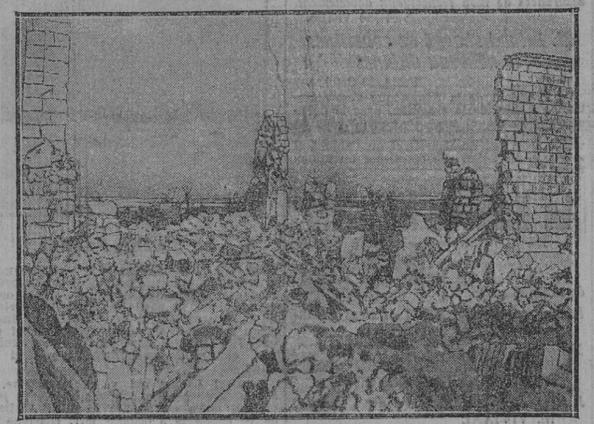
Paris, 29 Octobre.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Dans la soirée d'hier, des combats à coups de bombes et de torpilles particulièrement violents ont eu lieu au nord de l'Aisne, dans les secteurs de Puisaleine et de Quennevières.

En Champagne, le bombardement réciproque, précédemment signalé, s'est poursuivi au cours de la nuit dans les mêmes régions de Tahure et de Maisons-de-Champagne, ainsi que vers l'ouvrage de La Courtine.

Rien à signaler sur le reste du front.



Aspect des ruines de Perthes-les-Hurlus

Le Nouveau Ministère

Paris, 29 Octobre.

Les véritables motifs qui ont déterminé un changement de gouvernement en France dans les tragiques circonstances actuelles ne seront connus que plus tard, quand on pourra en toute liberté apprécier les événements et juger les hommes. Il est d'ailleurs infiniment respectable que l'exercice d'une censure mal comprise n'ait pas permis d'éclaircir l'opinion sur les événements qui surviennent et qui ont pu surprendre à bon droit le public. Ce qui est certain, c'est que dans les milieux politiques la crise était depuis quelques jours inévitable. Je crois qu'il serait impolitique de s'attarder à des critiques. Dans la lutte atroce que nous sommes engagés, nous ne devons nous préoccuper que d'une chose : la préparation de l'avenir. L'heure viendra où toutes les responsabilités seront établies. C'est dit de la part de la compréhension des événements actuels, les reprendre à leur origine.

Après la démission de M. Delcassé, attribué à l'échec de notre diplomatie en Orient et dont les causes véritables elles-mêmes ne peuvent pas encore être révélées, M. Viviani a pu penser qu'il pouvait conjurer une crise en appelant M. Doumergue aux Affaires Étrangères, qu'il avait donné déjà la mesure d'un esprit averti et clairvoyant et en remplaçant le ministre des Colonies par M. Clémentel. Il n'avait pas encore essayé effectivement cette solution qu'il était amené à envisager un plus large remaniement du Cabinet.

Il faut encore laisser à l'avenir, puisque nous n'avons pas la liberté de nous expliquer sur ces causes, le soin de révéler les raisons qui ont amené à une combinaison différente.
Donc, après deux jours de négociations officieuses menées en commun par M. Briand et M. Viviani, ce dernier a présenté sa démission au Président de la République, qui a chargé M. Briand de former le nouveau Cabinet. Ceci était chose faite ou à peu près. Des objections ont été faites à la nomination d'officiers généraux en remplacement de MM. Millerand et Augagneur. Nous ne devons même dire que ces objections étaient sérieuses et que le Président de la République n'y a eu à en d'autres relatives à l'attribution du portefeuille de l'Intérieur. Au Palais-Bourbon il y avait beaucoup moins de monde que dans les circonstances de cet ordre. Les députés étaient très réservés, chacun comprenant la gravité de l'heure et la nécessité de faire abstraction de toutes préférences individuelles et de la cause de la Patrie que le gouvernement nouveau servira avec éclat et espoirs avec bonheurs.

MARIUS RICHARD.

IL Y A UN AN

Vendredi 30 Octobre

Sur le front de l'Yser, les Allemands reculent au nord de Nieuport et de Diamant, qu'ils continuent de bombarder, mais ils progressent au sud d'Ypres, sur le chemin des Dunes, au delà de l'Aisne et vers Vailly ; au tour de La Bassée, les Anglais obligent les Allemands à reculer.

Le prince Rupprecht de Bavière publie un manifeste contre les Anglais, qu'il rend responsables de l'échec du plan allemand.

En Prusse orientale, bataille de Bakalajovo et défaite des Allemands.

Les Autrichiens subissent un nouvel échec à la frontière serbe.

A Sarajevo, la Cour martiale rend le verdict du procès meurtrier de l'archiduc François-Ferdinand ; quatre condamnations à mort, et autres à la détention perpétuelle. En Russie, des mesures sont prises ordonnant l'expulsion de tous les sujets austro-allemands.

A Constantinople, les ambassadeurs d'Angleterre, de France et de Russie demandent leurs passeports.

A Tarente, le roi d'Italie passe une revue militaire accompagnée par les manifestations tridentistes de la foule.

LA GUERRE

Les Troupes alliées continuent à débarquer à Salonique

Le port bulgare de Dédéagatch ne serait plus qu'un monceau de ruines

Genève, 29 Octobre.

Le grand duchesse de Luxembourg fait transformer son château de Blerich, sur le Rhin, en clinique de convalescence pour les blessés des armées alliées.

LA SITUATION

De notre correspondant particulier

Paris, 29 Octobre.

A l'heure où paraîtront ces lignes, la France aura un nouveau gouvernement. Personne, ni chez nous ni chez nos alliés et amis, ne s'attardera à en discuter la composition. Nous avons le devoir de le soutenir jusqu'au bout. Il aura celui d'agir exclusivement en vue du seul but qui nous préoccupe : vaincre.

Après quinze mois d'efforts magnifiques, l'ennemi est à Noyon ; il occupe la Belgique, les plus riches régions de la France, la Pologne, et envahit la Serbie. Tandis qu'il a l'avantage d'un commandement unique, d'une volonté unique, d'une volonté supérieure, auxquels tous les efforts se plient, les peuples de l'Entente, isolés d'ailleurs géographiquement, ont manqué jusqu'ici de méthode et d'unité dans leur action.

Bien plus, au sein même de leurs gouvernements, les dissensions et les rivalités paralysaient les volontés les plus agissantes et arrêtaient les décisions les plus urgentes. Cela a assez duré.

La France est en guerre ; elle veut un gouvernement de victoire, qui subordonne tout le reste et qui sache se faire entendre de nos alliés également prêts à tous les sacrifices pour le salut commun, et qui fasse montre de la plus extrême vigueur.

Quand la fleur de notre race est sur le front, et que le sang le plus généreux de la Patrie coule à flots, les hésitations, les attardements, les timidités ou les intrigues deviennent un crime.

Le devoir est clair. La nation l'a compris et elle l'a accepté d'une âme ferme. Nous voulons un gouvernement digne de la nation, qui ne voit que par elle, qui n'agisse que pour elle.

Telle est la signification que la France donne au changement de ministère. — M. R.

Toujours la Censure

Une note du « Figaro »

Paris, 29 Octobre.

Le Figaro paraît avec une demi-colonne en blanc dans un article sur la situation politique et déclare, dans une note, qu'il a supprimé la suite du récit des démarches faites par M. Briand par une dernière défiance envers la censure, et pour ne pas gêner l'œuvre du gouvernement, mais il déclare qu'il s'en trouve dans les autres journaux les renseignements qu'il a supprimés dans ses colonnes, la censure politique, en ce qui concerne l'heure et le lieu de son entrée en fonction, n'en a rien dit, ni de ses souhaits.

L'OPINION EN AMÉRIQUE

L'Allemagne est battue

New-York, 29 Octobre.

Sous le titre l'Allemagne est battue, la Tribune de New-York, qui parle de paix depuis quinze mois de lutte sans précédent nous autres Américains, dit ce jour-là, nous avons dans notre histoire de la guerre de Sécession un précédent qui nous permet de mesurer le succès de l'Allemagne. Au cours de notre guerre civile, les vainqueurs ont subi pendant de longs mois des échecs, nous n'avons pu empêcher les succès des commandants ennemis de nos confédérés sudistes.

En tenant compte des proportions relatives, le fait le plus important est le même ; nous n'avons pu empêcher le Sud d'être vaincu s'il n'avait pu obtenir dès le début, un résultat sur le champ de bataille, inférieur en nombre et en ressources, privé de son commandement maritime, le Sud était condamné à une défaite, à moins qu'il n'eût pu détruire les armées adverses. L'Allemagne et l'Autriche sont inférieures en nombre ; les richesses et les ressources de la France, de la Russie et de l'Angleterre sont incomparablement supérieures ; la puissance navale britannique a détruit le commerce allemand, fermé les ports allemands, tandis que pour les Alliés, la mer apporte jusque sur les lignes de bataille toutes les ressources de l'Amérique et des colonies.

A Anstett et Gettysburg, le Sud avait tenté d'obtenir une victoire et il a échoué. Sur la Marne et sur le front russe, l'Allemagne a fait la même tentative, et elle a échoué. Ce seul fait est significatif. La situation militaire montre que l'Allemagne est en train de se saigner à mort. Se battre sur trois fronts est pour l'Allemagne une terrible perte de sang, tout à fait hors de proportion avec celle d'un quelconque de ses adversaires. Cela peut prendre un an ou deux pour que l'Allemagne soit saignée à blanc ; mais la saignée se poursuit sans arrêt, implacable et pendant quelle s'opère, l'Allemagne continue à ne pas obtenir de décision.

L'heure de la victoire a passé pour l'Allemagne ; la preuve en est sa marche vers les Balkans. Il lui a fallu abandonner l'entreprise qu'elle avait commencée contre les Russes. Seul un effort local du côté de Riga, l'Allemagne a dû renoncer à écraser la puissance militaire russe et à lui laisser la Russie reprendre des forces. De même qu'elle n'a pu empêcher la France et l'Angleterre de consolider leurs positions après les combats de la Marne et de l'Yser ; à l'Ouest, l'Allemagne n'a fait tout au plus que se maintenir.

Si on envisage la guerre sous cet angle, on comprend pourquoi les hommes d'Etat américains parlent de la paix, pensent à la paix et que le mot paix ne s'entend ni de Paris, ni de Pétersbourg, ni de Londres. La Tribune met le peuple américain en garde contre les appels à la paix de source allemande qui ne manqueraient pas de se produire au moindre succès local allemand survenu dans les Balkans. Il y a eu de pareils efforts français et vaincs, en 1864. De la

part des pacifistes américains ; la défaite inévitable de l'Allemagne ne serait écartée que si les Alliés manifestaient au dernier moment une faiblesse inattendue. Bernhardi a prédit avec une logique inexorable que l'Allemagne serait forcément vaincue si elle ne remportait pas une victoire sur l'un de ses adversaires avant que tous soient prêts. Or, l'Allemagne a échoué et échouera complètement, malgré quelques succès locaux. Donc, l'Allemagne est maintenant près de faire son dernier effort pour la victoire ; mais cet effort n'aura eu lieu sur les champs de bataille ; l'heure est passée ; l'effort sera fait dans des conférences, dans des négociations de paix, dans des manœuvres par l'intervention des nations neutres, et si ces efforts échouent, nous verrons changer de tout au tout le caractère du conflit et un nouvel esprit entièrement nouveau régnera sur le Rhin à la Vistule.

LA GUERRE EN ORIENT

L'Attaque contre la Serbie

La jonction austro-bulgare s'est-elle effectuée ?

Athènes, 29 Octobre.

On mande de Salonique qu'une colonne bulgare, dans la direction de Katsinik et Mitrovitsa, cherche à opérer sa jonction avec les troupes autrichiennes qui ont passé la Drina.

On espère que les mouvements combinés des Français et des Serbes déjoueront le plan bulgare tendant à couper l'armée serbe. De nombreux incendies ont éclaté à Ustrib après l'occupation bulgare.

Amsterdam, 29 Octobre. Suivant le Nieuwe Rotterdamse, la Gazette de Cologne publie :

Le général Gallwitz dit que la communication avec l'armée bulgare est maintenant fermement établie ; le territoire par lequel elle a lieu est complètement évacué par les Serbes. Après plusieurs escarmouches dans cette région, la situation est devenue telle que les Serbes ne peuvent plus entraver les communications. Une grande fête de fraternisation a eu lieu dans la forteresse serbe de Kladowa entre officiers bulgares, autrichiens et allemands.

La défense de Nish

Paris, 29 Octobre.

M. Huilin écrit dans l'Echo de Paris : Nous pouvons démentir de source la plus sûre que la ville de Pirot, contrairement aux dépêches de source allemande, ait été prise d'assaut par les Bulgares. Pirot est toujours aux mains des Serbes et le gouvernement est toujours à Nish, qui sera chèrement défendue.

Les troupes de débarquement françaises, dont nous avons de bonnes nouvelles, et qui sont retranchées dans la région de Krovatza-Stroumitza, sont en train de recueillir à leur droite et à leur gauche, l'appont des contingents britanniques débarqués à Salonique.

Les Bulgares ont-ils pris Pirot ?

Amsterdam, 29 Octobre. (Sous réserves).

Une dépêche de Sofia, via Berlin, dit que les Bulgares ont pris la ville de Pirot.

Les communications téléphoniques ne sont pas interrompues

Rome, 29 Octobre.

La Gazette de Cologne on 29 octobre ayant annoncé l'interruption des communications téléphoniques avec la Serbie, la presse italienne dément cette information. Les télégrammes du ministre d'Italie auprès du gouvernement serbe continuent d'arriver à Rome.

L'Offensive française

Nos troupes marchent sur Istip

Athènes, 29 Octobre.

Les nouvelles d'hier, du front serbe, ne signalent aucun fait important. Après les succès français dans le secteur de Velès et de Stroumitza, les opérations changent d'aspect. Les Bulgares, repoussés, se tiennent maintenant sur la défensive. Les Français, avec quelques unités serbes, sont en état de prendre l'offensive au Sud et vers le Nord, le long de la ligne du chemin de fer de Nish.

Les Français et les Serbes marchent sur Istip.

On pense qu'une bataille se livrera à proximité de cette ville sur les hauteurs de laquelle les Bulgares se sont retranchés.

Suivant des informations de journaux les Bulgares qui opèrent dans la vallée du bas Timok, entre Grahovo et Stroumitza, ont été ternés et décimés.

La réoccupation de Velès par les troupes franco-serbes

Athènes, 29 Octobre.

L'héroïque résistance des Serbes et la nouvelle de l'arrivée continue des troupes alliées à Salonique et sur le front serbe, n'ont aucune influence sur la situation et, pour le moment du moins, rien n'indique que la Grèce ait l'intention de sortir de sa neutralité. Un signe des temps est que, excepté les organes vénéralistes, les journaux qui, jusqu'ici s'étaient fait remarquer par

L'Exposition des Trophées de Guerre à Marseille

Les canons allemands seront exposés aujourd'hui devant le monument des Mobiles

C'est aujourd'hui, dans la matinée, que quatre canons de 77, conquis avec tant d'autres par nos troupes au cours des dernières batailles, seront conduits simplement sans cérémonie au pied du monument des Mobiles, au devant du monument des Mobiles.

Ces pièces rouillées, décolorées, trappées entre leurs boucliers fatigués, lourdes sur leurs roues, seront tournées vers le Quinze.

Originaires wurttembergaises et prussiennes, portant les devises insolentes « Ultima ratio regum » ou « Fest in treu » ou « Dernière raison des rois » ou « ferme dans la fidélité » ces pièces qui, naguère, hurlaient sinistrement à la victoire, ne connaîtront plus, vaincues, que la curiosité douloureuse et fièvre des promeneurs. Devant leur gueule désormais silencieuse jureront les enfants. Un gardien suffira à leur garde !

Et cette présence humiliée, au pied du monument des Mobiles de la Provence, tombée déjà dans la défense de la Patrie, apparaîtra comme un premier gage de notre légitime revanche.

L'Alliance franco-belge à Marseille

A l'issue d'une conférence qui s'est tenue hier à la préfecture et après avoir entendu M. Ramoisy, secrétaire général de l'Alliance Franco-Belge dont le siège est à Paris, un Comité régional de cette œuvre a été constitué pour le département des Bouches-du-Rhône.

Le but de l'Alliance Franco-Belge est de recueillir des ressources pour le Comité National de Secours et d'Alimentation qui ravitaille la Belgique dont les besoins se font de plus en plus grands et plus pressants.

Actuellement, plus de deux millions de Belges sont dénués de toute ressource et cette situation ne pourra que s'aggraver aussi longtemps que les vallées belges ne pourront continuer à refuser les secours qui lui sont offerts par l'envahisseur comme prix de sa trahison.

Il s'agit donc d'entretenir cette merveilleuse et émouvante grève patriotique en assurant aux Belges la ration quotidienne d'un demi litre de soupe et de 250 grammes de pain.

Avec l'aide des bureaux et caisses des maçons français, l'Alliance Franco-Belge place en ce moment en France les billets d'une tombola organisée à Bruxelles au profit de ces victimes de la guerre.

Chaque billet de 5 francs donne droit à un souvenir, soit une médaille, soit une broche qui seront l'œuvre des plus grands artistes belges et au tirage des lots qui dépassent actuellement les 5.000 et qui sont groupés dans une magnifique exposition placée sous la protection de MM. les ministres des Etats-Unis, d'Espagne et de Hollande.

Les sentiments qui animent les populations des Bouches-du-Rhône vis-à-vis de la Belgique sont trop connus pour que nous doutions de l'accueil qui leur sera réservé à l'occasion de la prochaine réunion. Le Comité examinera les différents moyens de propagande qui doivent être employés pour atteindre le but escompté.

Mais, dès à présent, les dons et les communications seront reçus au siège du Comité, 7, rue Armény, à Marseille.

Chronique Locale

La fête de la Toussaint tombant cette année un dimanche, les bureaux et caisses des maçons de la Ville de Marseille ont organisé une manifestation le dimanche 2 novembre, en vertu de la loi du 30 octobre 1909.

Avant le départ. — Le vice-amiral de Marseille, commandant en chef, préfet maritime du V^e arrondissement, rappelle aux patrons des bateaux de passage à Toulon, et des bateaux de pêche, qu'il est interdit de faire des dépôts de déchets qui sont au plus tolérés à moins de 50 mètres, et qu'en particulier les jours où il y a des mouvements de troupes, ils ne doivent pas se placer dans la zone silencieuse par les vapeurs de la direction des mouvements du port.

Toute infraction à cette consigne sera passible des peines prescrites par l'article 334 § 1^{er} du livre des contraventions pénales (art. 84 du décret disciplinaire et pénal du 24 mars 1933 et article 471 du code pénal).

Le mardi 3 novembre. — Le Conseil d'administration, la direction et le personnel de l'Asile d'Aliénés de Saint-Pierre, ont déposé des couronnes au « Souvenir Français » à la mémoire des employés Pélissier Joseph, Serre Joseph, André Jean, Capelle Florent, Léoni François, morts pour la Patrie. Le rendez-vous est fixé à 2 heures devant la direction. La couronne offerte par les employés est exposée au kiosque, cours Saint-Louis.

Caisses d'épargne. — Conformément aux règlements et comme tous les ans, la Caisse d'épargne de Marseille restera fermée lundi 3 novembre, 1^{er} jour de congé ainsi que l'après-midi de mardi, jour des Morts. Elle sera donc ouverte dans la matinée du 2 novembre.

Ouverture de la bibliothèque municipale. — Le maire de Marseille informe le public que la bibliothèque de la Ville sera ouverte à partir du jeudi 4 novembre prochain, tous les jours sauf le samedi.

Voici revenue la touchante tradition qui veut toutes les années que les tombes de nos chers disparus soient pieusement ornées et fleuries. La fête des Morts sera particulièrement, la glorification de nos héros tombés pour la Patrie et l'Humanité.

A l'occasion de ce jour anniversaire, une exposition de photographes des variétés les plus belles aura lieu chez la réputée fleuriste Mme G. André, 16, place de la Bourse (téléphone : 56-50).

L'Expropriation des quartiers de la Bourse. — Dans sa séance d'hier, le jury d'expropriation des quartiers de la Bourse, sous la présidence de M. Marcy, magistrat-directeur, a accordé aux locataires des immeubles sis rue Neuve-Saint-Martin, 3, les indemnités suivantes :
1^{er} la Ville offrait 15.000 fr.; la Ville offrait 475 fr.; la Ville offrait 5.000 fr.
Mme veuve Griffon a obtenu 195 fr. ; M. Bresson, 125 fr. ; Mme Mottet, 200 fr. ; Mme V. Bresson, 70 fr.

Le jury a ensuite statué sur la demande d'indemnité formée par Mme Giraud, née de Neuve-Saint-Martin, 5. Par l'organe de M. Couve, Mme Giraud réclamait pour son immeuble 50.000 fr. ; la Ville offrait 38.180 fr. ; la Ville offrait 69.000 fr.

Les locataires du dit immeuble ont obtenu les indemnités suivantes : M. Henri Pignat, a obtenu 400 fr. ; M. Jean Belletti 1^{er} fr. ; Mme Eugène Lamo, 500 fr. ; M. André Negro, 14.800 fr. ; Mme Louise Rive, 450 fr.

Un évadé de la Guyane retrouvé. — Dans la soirée de jeudi, au cours d'une ronde, la brigade policière, de la Sûreté, rencontra, dans le quartier de la Croix, un individu aux allures suspectes qui se prétendait sujet italien, mais qui montra un livret militaire français, au nom de Eusebio Eugène-Pierre. Puis voyant qu'il était trompé, sortit des papiers italiens. Il fut très facile au brigadier Morucci de se rendre compte que cet individu ne savait même pas parler italien. On l'arrêta. Conduit à la Sûreté, adressé à divers questionnaires, l'individu finit par avouer qu'il n'était autre qu'un nommé Michel Eugène, né le 29 ans, fondateur, condamné en 1908, pour vol qualifié à dix ans de travaux forcés, et à vingt ans d'interdiction de séjour. Il s'était évadé de la Guyane en 1911 et avait d'abord gagné la Venezuela, puis la France, après s'être muni de faux papiers d'identité. La prise était bonne. Le forçat évadé a été, comme bien on pense, écroué.

Acte de probité. — Un porte-monnaie, contenant une certaine somme d'argent a été trouvé sur la voie publique par le soldat Remy Collange, de la 15^e section d'infanterie, qui s'est empressé de le remettre au bureau de la Place.

M. le général gouverneur a félicité le soldat Collange Remy.

Agresseur puni. — Nous avons relaté, ces jours derniers, le vol à l'esbrouffe dont fut victime, rue Glavendès, Mme Marie Réali, dite Carloti. Un audacieux agresseur lui dérobait un portefeuille contenant une somme de 300 fr. et 4.000 fr. de bijoux. Les recherches de la Sûreté ont abouti, hier, à l'arrestation de l'agresseur, un garçon de bar, Chabert Auguste, 41 ans, demeurant rue des Récollets, 26, qui a été écroué.

Parti Socialiste (S. D. I. O.). — Ce soir, à 8 h. 30, par Blanc, 11a, boulevard Dugommier, réunion de la Commission exécutive et des membres des sections : Compte rendu financier de la conférence des délégués auxiliaires.

Les Mariés. — Avant-hier, les jeunes Baroni Martin et Louis, âgés de 18 et 16 ans, et demeurant chemin des Chutes-Lavio, 118, voyaient un homme se jeter dans le canal. Ils le secoururent aussitôt et réussirent à le retirer. C'était M. Giovanni Parianelli, 69 ans, qui avait voulu attacher à ses jupes parce

Dans les P. T. T.

Le total des sommes versées par le personnel des P. T. T. des Bouches-du-Rhône depuis le début de la guerre s'élève à 120.900 francs 05.

Les 8.214 fr. 60 du mois d'octobre ont été employés comme suit : envoi de vêtements dans les dépôts de aux Dardanois, 1.500 fr. ; subvention à l'Hôpital Saint-Sébastien, 500 fr. ; assistance aux déportés évahés, 1.000 fr. ; secours aux familles du personnel mobilisé le non-commissionnés, 1.000 fr. ; aide à la fondation des convalescents (La Jouvence), 900 fr. ; aux orphelins de la guerre, 500 fr. ; à l'armée belge, 500 fr. ; Œuvre de protection des orphelins des P. T. T., 500 fr. ; à M. le préfet pour les réfugiés français, 200 fr. ; à l'Œuvre de rééducation des mutilés, (maître), 200 fr. ; secours aux familles des camarades tués, 200 fr. ; secours divers, 43 fr. 10 ; en réserve pour secours éventuels, 661 fr. 50. Total : 8.214 fr. 60.

L'Hommage aux Morts

La Manifestation du Souvenir du 1^{er} Novembre

Le Comité informe les délégués des sociétés adhérentes que le départ de la manifestation patriotique du Souvenir aura lieu, du monument des Alliés, lundi 1^{er} novembre, à 9 h. 15 du matin.

Les Vétérans et sociétaires de la 9^e section sont invités à prendre part à la manifestation comme suit : le dimanche 1^{er} novembre prochain, au cimetière Saint-Pierre, pour honorer la mémoire de ceux qui sont tombés au champ d'honneur.

Les Sociétés des Conférences d'éducation populaire et patriotique invite les délégués et les membres du bureau à assister lundi 1^{er} novembre, à 9 heures du matin à la manifestation du Souvenir, la mémoire des militaires morts pour la Patrie, cérémonie patriotique organisée par le Comité d'Union Patriotique, siège rue Ventura, 3 au 1^{er} étage.

M. le préfet a confié au Comité d'Union Patriotique des Mobiles, aux Alliés, et de la ci-metière Saint-Pierre.

De plus, le Conseil a l'honneur d'informer les délégués des conférences de la Section dans les écoles et au siège, reprendront le 3^e dimanche de novembre.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — Allocations aux mobilisés.

Les allocations aux familles nécessaires des militaires sous les drapeaux, commenceront à être versées à la caisse du percepteur à partir du mardi 2 novembre. La caisse sera ouverte de 8 heures du matin à 4 heures du soir, sans interruption, pendant les trois premiers jours de la semaine, du mardi à 3 heures du soir, sans interruption, pour les jours suivants.

Trianao cinéma. — Aujourd'hui samedi en soirée, et demain dimanche en matinée et en soirée, grandes représentations.

CONSEIL DE GUERRE DE LA 16^e REGION L'AFFAIRE RACINE

Montpellier, 29 Octobre.

Ce matin, à huit heures, ont commencé devant le Conseil de guerre de la 16^e région, à Montpellier, les débats relatifs à la défection de l'affaire Racine, déjà jugée par le Conseil de guerre de Marseille, qui a condamné Racine à la déportation perpétuelle pour avoir entraîné dans sa fuite les membres de la brigade militaire et cité à l'ordre du jour de l'armée pour sa belle conduite devant l'ennemi pendant 14 mois de campagne.

Nos vives félicitations à ces deux frères pour leur belle attitude.

Chronique Locale

Le mardi 3 novembre. — Le Conseil d'administration, la direction et le personnel de l'Asile d'Aliénés de Saint-Pierre, ont déposé des couronnes au « Souvenir Français » à la mémoire des employés Pélissier Joseph, Serre Joseph, André Jean, Capelle Florent, Léoni François, morts pour la Patrie. Le rendez-vous est fixé à 2 heures devant la direction. La couronne offerte par les employés est exposée au kiosque, cours Saint-Louis.

Caisses d'épargne. — Conformément aux règlements et comme tous les ans, la Caisse d'épargne de Marseille restera fermée lundi 3 novembre, 1^{er} jour de congé ainsi que l'après-midi de mardi, jour des Morts. Elle sera donc ouverte dans la matinée du 2 novembre.

Ouverture de la bibliothèque municipale. — Le maire de Marseille informe le public que la bibliothèque de la Ville sera ouverte à partir du jeudi 4 novembre prochain, tous les jours sauf le samedi.

Voici revenue la touchante tradition qui veut toutes les années que les tombes de nos chers disparus soient pieusement ornées et fleuries. La fête des Morts sera particulièrement, la glorification de nos héros tombés pour la Patrie et l'Humanité.

A l'occasion de ce jour anniversaire, une exposition de photographes des variétés les plus belles aura lieu chez la réputée fleuriste Mme G. André, 16, place de la Bourse (téléphone : 56-50).

L'Expropriation des quartiers de la Bourse. — Dans sa séance d'hier, le jury d'expropriation des quartiers de la Bourse, sous la présidence de M. Marcy, magistrat-directeur, a accordé aux locataires des immeubles sis rue Neuve-Saint-Martin, 3, les indemnités suivantes :
1^{er} la Ville offrait 15.000 fr.; la Ville offrait 475 fr.; la Ville offrait 5.000 fr.
Mme veuve Griffon a obtenu 195 fr. ; M. Bresson, 125 fr. ; Mme Mottet, 200 fr. ; Mme V. Bresson, 70 fr.

Le jury a ensuite statué sur la demande d'indemnité formée par Mme Giraud, née de Neuve-Saint-Martin, 5. Par l'organe de M. Couve, Mme Giraud réclamait pour son immeuble 50.000 fr. ; la Ville offrait 38.180 fr. ; la Ville offrait 69.000 fr.

Les locataires du dit immeuble ont obtenu les indemnités suivantes : M. Henri Pignat, a obtenu 400 fr. ; M. Jean Belletti 1^{er} fr. ; Mme Eugène Lamo, 500 fr. ; M. André Negro, 14.800 fr. ; Mme Louise Rive, 450 fr.

Un évadé de la Guyane retrouvé. — Dans la soirée de jeudi, au cours d'une ronde, la brigade policière, de la Sûreté, rencontra, dans le quartier de la Croix, un individu aux allures suspectes qui se prétendait sujet italien, mais qui montra un livret militaire français, au nom de Eusebio Eugène-Pierre. Puis voyant qu'il était trompé, sortit des papiers italiens. Il fut très facile au brigadier Morucci de se rendre compte que cet individu ne savait même pas parler italien. On l'arrêta. Conduit à la Sûreté, adressé à divers questionnaires, l'individu finit par avouer qu'il n'était autre qu'un nommé Michel Eugène, né le 29 ans, fondateur, condamné en 1908, pour vol qualifié à dix ans de travaux forcés, et à vingt ans d'interdiction de séjour. Il s'était évadé de la Guyane en 1911 et avait d'abord gagné la Venezuela, puis la France, après s'être muni de faux papiers d'identité. La prise était bonne. Le forçat évadé a été, comme bien on pense, écroué.

Acte de probité. — Un porte-monnaie, contenant une certaine somme d'argent a été trouvé sur la voie publique par le soldat Remy Collange, de la 15^e section d'infanterie, qui s'est empressé de le remettre au bureau de la Place.

M. le général gouverneur a félicité le soldat Collange Remy.

Agresseur puni. — Nous avons relaté, ces jours derniers, le vol à l'esbrouffe dont fut victime, rue Glavendès, Mme Marie Réali, dite Carloti. Un audacieux agresseur lui dérobait un portefeuille contenant une somme de 300 fr. et 4.000 fr. de bijoux. Les recherches de la Sûreté ont abouti, hier, à l'arrestation de l'agresseur, un garçon de bar, Chabert Auguste, 41 ans, demeurant rue des Récollets, 26, qui a été écroué.

Parti Socialiste (S. D. I. O.). — Ce soir, à 8 h. 30, par Blanc, 11a, boulevard Dugommier, réunion de la Commission exécutive et des membres des sections : Compte rendu financier de la conférence des délégués auxiliaires.

Les Mariés. — Avant-hier, les jeunes Baroni Martin et Louis, âgés de 18 et 16 ans, et demeurant chemin des Chutes-Lavio, 118, voyaient un homme se jeter dans le canal. Ils le secoururent aussitôt et réussirent à le retirer. C'était M. Giovanni Parianelli, 69 ans, qui avait voulu attacher à ses jupes parce

Le Midi au Feu

LES CITATIONS A L'ORDRE DU JOUR

Notre coteyon M. A. Torongo, fourrier au 1^{er} régiment de marche d'Afrique, a été cité à l'ordre du jour du régiment dans les termes suivants : « Agent de liaison du 2^e bataillon, a assuré pendant les combats du 1^{er} et 2^e mai, d'une façon remarquable, la transmission des ordres sous un feu violent ».

Les jours après, M. A. Torongo était porté à l'ordre du jour de la Médaille Militaire et cité à l'ordre du jour de l'armée pour sa belle conduite devant l'ennemi pendant 14 mois de campagne.

Nos vives félicitations à ces deux frères pour leur belle attitude.

Le Midi au Feu

LES CITATIONS A L'ORDRE DU JOUR

Notre coteyon M. A. Torongo, fourrier au 1^{er} régiment de marche d'Afrique, a été cité à l'ordre du jour du régiment dans les termes suivants : « Agent de liaison du 2^e bataillon, a assuré pendant les combats du 1^{er} et 2^e mai, d'une façon remarquable, la transmission des ordres sous un feu violent ».

Les jours après, M. A. Torongo était porté à l'ordre du jour de la Médaille Militaire et cité à l'ordre du jour de l'armée pour sa belle conduite devant l'ennemi pendant 14 mois de campagne.

Nos vives félicitations à ces deux frères pour leur belle attitude.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — Allocations aux mobilisés.

Les allocations aux familles nécessaires des militaires sous les drapeaux, commenceront à être versées à la caisse du percepteur à partir du mardi 2 novembre. La caisse sera ouverte de 8 heures du matin à 4 heures du soir, sans interruption, pendant les trois premiers jours de la semaine, du mardi à 3 heures du soir, sans interruption, pour les jours suivants.

Trianao cinéma. — Aujourd'hui samedi en soirée, et demain dimanche en matinée et en soirée, grandes représentations.

CONSEIL DE GUERRE DE LA 16^e REGION L'AFFAIRE RACINE

Montpellier, 29 Octobre.

Ce matin, à huit heures, ont commencé devant le Conseil de guerre de la 16^e région, à Montpellier, les débats relatifs à la défection de l'affaire Racine, déjà jugée par le Conseil de guerre de Marseille, qui a condamné Racine à la déportation perpétuelle pour avoir entraîné dans sa fuite les membres de la brigade militaire et cité à l'ordre du jour de l'armée pour sa belle conduite devant l'ennemi pendant 14 mois de campagne.

Nos vives félicitations à ces deux frères pour leur belle attitude.

Chronique Locale

Le mardi 3 novembre. — Le Conseil d'administration, la direction et le personnel de l'Asile d'Aliénés de Saint-Pierre, ont déposé des couronnes au « Souvenir Français » à la mémoire des employés Pélissier Joseph, Serre Joseph, André Jean, Capelle Florent, Léoni François, morts pour la Patrie. Le rendez-vous est fixé à 2 heures devant la direction. La couronne offerte par les employés est exposée au kiosque, cours Saint-Louis.

Caisses d'épargne. — Conformément aux règlements et comme tous les ans, la Caisse d'épargne de Marseille restera fermée lundi 3 novembre, 1^{er} jour de congé ainsi que l'après-midi de mardi, jour des Morts. Elle sera donc ouverte dans la matinée du 2 novembre.

Ouverture de la bibliothèque municipale. — Le maire de Marseille informe le public que la bibliothèque de la Ville sera ouverte à partir du jeudi 4 novembre prochain, tous les jours sauf le samedi.

Voici revenue la touchante tradition qui veut toutes les années que les tombes de nos chers disparus soient pieusement ornées et fleuries. La fête des Morts sera particulièrement, la glorification de nos héros tombés pour la Patrie et l'Humanité.

A l'occasion de ce jour anniversaire, une exposition de photographes des variétés les plus belles aura lieu chez la réputée fleuriste Mme G. André, 16, place de la Bourse (téléphone : 56-50).

L'Expropriation des quartiers de la Bourse. — Dans sa séance d'hier, le jury d'expropriation des quartiers de la Bourse, sous la présidence de M. Marcy, magistrat-directeur, a accordé aux locataires des immeubles sis rue Neuve-Saint-Martin, 3, les indemnités suivantes :
1^{er} la Ville offrait 15.000 fr.; la Ville offrait 475 fr.; la Ville offrait 5.000 fr.
Mme veuve Griffon a obtenu 195 fr. ; M. Bresson, 125 fr. ; Mme Mottet, 200 fr. ; Mme V. Bresson, 70 fr.

Le jury a ensuite statué sur la demande d'indemnité formée par Mme Giraud, née de Neuve-Saint-Martin, 5. Par l'organe de M. Couve, Mme Giraud réclamait pour son immeuble 50.000 fr. ; la Ville offrait 38.180 fr. ; la Ville offrait 69.000 fr.

Les locataires du dit immeuble ont obtenu les indemnités suivantes : M. Henri Pignat, a obtenu 400 fr. ; M. Jean Belletti 1^{er} fr. ; Mme Eugène Lamo, 500 fr. ; M. André Negro, 14.800 fr. ; Mme Louise Rive, 450 fr.

Un évadé de la Guyane retrouvé. — Dans la soirée de jeudi, au cours d'une ronde, la brigade policière, de la Sûreté, rencontra, dans le quartier de la Croix, un individu aux allures suspectes qui se prétendait sujet italien, mais qui montra un livret militaire français, au nom de Eusebio Eugène-Pierre. Puis voyant qu'il était trompé, sortit des papiers italiens. Il fut très facile au brigadier Morucci de se rendre compte que cet individu ne savait même pas parler italien. On l'arrêta. Conduit à la Sûreté, adressé à divers questionnaires, l'individu finit par avouer qu'il n'était autre qu'un nommé Michel Eugène, né le 29 ans, fondateur, condamné en 1908, pour vol qualifié à dix ans de travaux forcés, et à vingt ans d'interdiction de séjour. Il s'était évadé de la Guyane en 1911 et avait d'abord gagné la Venezuela, puis la France, après s'être muni de faux papiers d'identité. La prise était bonne. Le forçat évadé a été, comme bien on pense, écroué.

Acte de probité. — Un porte-monnaie, contenant une certaine somme d'argent a été trouvé sur la voie publique par le soldat Remy Collange, de la 15^e section d'infanterie, qui s'est empressé de le remettre au bureau de la Place.

M. le général gouverneur a félicité le soldat Collange Remy.

Agresseur puni. — Nous avons relaté, ces jours derniers, le vol à l'esbrouffe dont fut victime, rue Glavendès, Mme Marie Réali, dite Carloti. Un audacieux agresseur lui dérobait un portefeuille contenant une somme de 300 fr. et 4.000 fr. de bijoux. Les recherches de la Sûreté ont abouti, hier, à l'arrestation de l'agresseur, un garçon de bar, Chabert Auguste, 41 ans, demeurant rue des Récollets, 26, qui a été écroué.

Parti Socialiste (S. D. I. O.). — Ce soir, à 8 h. 30, par Blanc, 11a, boulevard Dugommier, réunion de la Commission exécutive et des membres des sections : Compte rendu financier de la conférence des délégués auxiliaires.

Les Mariés. — Avant-hier, les jeunes Baroni Martin et Louis, âgés de 18 et 16 ans, et demeurant chemin des Chutes-Lavio, 118, voyaient un homme se jeter dans le canal. Ils le secoururent aussitôt et réussirent à le retirer. C'était M. Giovanni Parianelli, 69 ans, qui avait voulu attacher à ses jupes parce

Le Midi au Feu

LES CITATIONS A L'ORDRE DU JOUR

Notre coteyon M. A. Torongo, fourrier au 1^{er} régiment de marche d'Afrique, a été cité à l'ordre du jour du régiment dans les termes suivants : « Agent de liaison du 2^e bataillon, a assuré pendant les combats du 1^{er} et 2^e mai, d'une façon remarquable, la transmission des ordres sous un feu violent ».

Les jours après, M. A. Torongo était porté à l'ordre du jour de la Médaille Militaire et cité à l'ordre du jour de l'armée pour sa belle conduite devant l'ennemi pendant 14 mois de campagne.

Nos vives félicitations à ces deux frères pour leur belle attitude.

Le Midi au Feu

LES CITATIONS A L'ORDRE DU JOUR

Notre coteyon M. A. Torongo, fourrier au 1^{er} régiment de marche d'Afrique, a été cité à l'ordre du jour du régiment dans les termes suivants : « Agent de liaison du 2^e bataillon, a assuré pendant les combats du 1^{er} et 2^e mai, d'une façon remarquable, la transmission des ordres sous un feu violent ».

Les jours après, M. A. Torongo était porté à l'ordre du jour de la Médaille Militaire et cité à l'ordre du jour de l'armée pour sa belle conduite devant l'ennemi pendant 14 mois de campagne.

Nos vives félicitations à ces deux frères pour leur belle attitude.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — Allocations aux mobilisés.

Les allocations aux familles nécessaires des militaires sous les drapeaux, commenceront à être versées à la caisse du percepteur à partir du mardi 2 novembre. La caisse sera ouverte de 8 heures du matin à 4 heures du soir, sans interruption, pendant les trois premiers jours de la semaine, du mardi à 3 heures du soir, sans interruption, pour les jours suivants.

Trianao cinéma. — Aujourd'hui samedi en soirée, et demain dimanche en matinée et en soirée, grandes représentations.

CONSEIL DE GUERRE DE LA 16^e REGION L'AFFAIRE RACINE

Montpellier, 29 Octobre.

Ce matin, à huit heures, ont commencé devant le Conseil de guerre de la 16^e région, à Montpellier, les débats relatifs à la défection de l'affaire Racine, déjà jugée par le Conseil de guerre de Marseille, qui a condamné Racine à la déportation perpétuelle pour avoir entraîné dans sa fuite les membres de la brigade militaire et cité à l'ordre du jour de l'armée pour sa belle conduite devant l'ennemi pendant 14 mois de campagne.

Nos vives félicitations à ces deux frères pour leur belle attitude.

Chronique Locale

Le mardi 3 novembre. — Le Conseil d'administration, la direction et le personnel de l'Asile d'Aliénés de Saint-Pierre, ont déposé des couronnes au « Souvenir Français » à la mémoire des employés Pélissier Joseph, Serre Joseph, André Jean, Capelle Florent, Léoni François, morts pour la Patrie. Le rendez-vous est fixé à 2 heures devant la direction. La couronne offerte par les employés est exposée au kiosque, cours Saint-Louis.

Caisses d'épargne. — Conformément aux règlements et comme tous les ans, la Caisse d'épargne de Marseille restera fermée lundi 3 novembre, 1^{er} jour de congé ainsi que l'après-midi de mardi, jour des Morts. Elle sera donc ouverte dans la matinée du 2 novembre.

Ouverture de la bibliothèque municipale. — Le maire de Marseille informe le public que la bibliothèque de la Ville sera ouverte à partir du jeudi 4 novembre prochain, tous les jours sauf le samedi.

Voici revenue la touchante tradition qui veut toutes les années que les tombes de nos chers disparus soient pieusement ornées et fleuries. La fête des Morts sera particulièrement, la glorification de nos héros tombés pour la Patrie et l'Humanité.

A l'occasion de ce jour anniversaire, une exposition de photographes des variétés les plus belles aura lieu chez la réputée fleuriste Mme G. André, 16, place de la Bourse (téléphone : 56-50).

L'Expropriation des quartiers de la Bourse. — Dans sa séance d'hier, le jury d'expropriation des quartiers de la Bourse, sous la présidence de M. Marcy, magistrat-directeur, a accordé aux locataires des immeubles sis rue Neuve-Saint-Martin, 3, les indemnités suivantes :
1^{er} la Ville offrait 15.000 fr.; la Ville offrait 475 fr.; la Ville offrait 5.000 fr.
Mme veuve Griffon a obtenu 195 fr. ; M. Bresson, 125 fr. ; Mme Mottet, 200 fr. ; Mme V. Bresson, 70 fr.

Le jury a ensuite statué sur la demande d'indemnité formée par Mme Giraud, née de Neuve-Saint-Martin, 5. Par l'organe de M. Couve, Mme Giraud réclamait pour son immeuble 50.000 fr. ; la Ville offrait 38.180 fr. ; la Ville offrait 69.000 fr.

Les locataires du dit immeuble ont obtenu les indemnités suivantes : M. Henri Pignat, a obtenu 400 fr. ; M. Jean Belletti 1^{er} fr. ; Mme Eugène Lamo, 500 fr. ; M. André Negro, 14.800 fr. ; Mme Louise Rive, 450 fr.

Un évadé de la Guyane retrouvé. — Dans la soirée de jeudi, au cours d'une ronde, la brigade policière, de la Sûreté, rencontra, dans le quartier de la Croix, un individu aux allures suspectes qui se prétendait sujet italien, mais qui montra un livret militaire français, au nom de Eusebio Eugène-Pierre. Puis voyant qu'il était trompé, sortit des papiers italiens. Il fut très facile au brigadier Morucci de se rendre compte que cet individu ne savait même pas parler italien. On l'arrêta. Conduit à la Sûreté, adressé à divers questionnaires, l'individu finit par avouer qu'il n'était autre qu'un nommé Michel Eugène, né le 29 ans, fondateur, condamné en 1908, pour vol qualifié à dix ans de travaux forcés, et à vingt ans d'interdiction de séjour. Il s'était évadé de la Guyane en 1911 et avait d'abord gagné la Venezuela, puis la France, après s'être muni de faux papiers d'identité. La prise était bonne. Le forçat évadé a été, comme bien on pense, écroué.

Acte de probité. — Un porte-monnaie, contenant une certaine somme d'argent a été trouvé sur la voie publique par le soldat Remy Collange, de la 15^e section d'infanterie, qui s'est empressé de le remettre au bureau de la Place.

M. le général gouverneur a félicité le soldat Collange Remy.

Agresseur puni. — Nous avons relaté, ces jours derniers, le vol à l'esbrouffe dont fut victime, rue Glavendès, Mme Marie Réali, dite Carloti. Un audacieux agresseur lui dérobait un portefeuille contenant une somme de 300 fr. et 4.000 fr. de bijoux. Les recherches de la Sûreté ont abouti, hier, à l'arrestation de l'agresseur, un garçon de bar, Chabert Auguste, 41 ans, demeurant rue des Récollets, 26, qui a été écroué.

Parti Socialiste (S. D. I. O.). — Ce soir, à 8 h. 30, par Blanc, 11a, boulevard Dugommier, réunion de la Commission exécutive et des membres des sections : Compte rendu financier de la conférence des délégués auxiliaires.

Les Mariés. — Avant-hier, les jeunes Baroni Martin et Louis, âgés de 18 et 16 ans, et demeurant chemin des Chutes-Lavio, 118, voyaient un homme se jeter dans le canal. Ils le secoururent aussitôt et réussirent à le retirer. C'était M. Giovanni Parianelli, 69 ans, qui avait voulu attacher à ses jupes parce

Le Midi au Feu

LES CITATIONS A L'ORDRE DU JOUR

Notre coteyon M. A. Torongo, fourrier au 1^{er} régiment de marche d'Afrique, a été cité à l'ordre du jour du régiment dans les termes suivants : « Agent de liaison du 2^e bataillon, a assuré pendant les combats du 1^{er} et 2^e mai, d'une façon remarquable, la transmission des ordres sous un feu violent ».

Les jours après, M. A. Torongo était porté à l'ordre du jour de la Médaille Militaire et cité à l'ordre du jour de l'armée pour sa belle conduite devant l'ennemi pendant 14 mois de campagne.

Nos vives félicitations à ces deux frères pour leur belle attitude.

Le Midi au Feu

LES CITATIONS A L'ORDRE DU JOUR

Notre coteyon M. A. Torongo, fourrier au 1^{er} régiment de marche d'Afrique, a été cité à l'ordre du jour du régiment dans les termes suivants : « Agent de liaison du 2^e bataillon, a assuré pendant les combats du 1^{er} et 2^e mai, d'une façon remarquable, la transmission des ordres sous un feu violent ».

Les jours après, M. A. Torongo était porté à l'ordre du jour de la Médaille Militaire et cité à l'ordre du jour de l'armée pour sa belle conduite devant l'ennemi pendant 14 mois de campagne.

Nos vives félicitations à ces deux frères pour leur belle attitude.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — Allocations aux mobilisés.

Les allocations aux familles nécessaires des militaires sous les drapeaux, commenceront à être versées à la caisse du percepteur à partir du mardi 2 novembre. La caisse sera ouverte de 8 heures du matin à 4 heures du soir, sans interruption, pendant les trois premiers jours de la semaine, du mardi à 3 heures du soir, sans interruption, pour les jours suivants.

Trianao cinéma. — Aujourd'hui samedi en soirée, et demain dimanche en matinée et en soirée, grandes représentations.

CONSEIL DE GUERRE DE LA 16^e REGION L'AFFAIRE RACINE

Montpellier, 29 Octobre.

Ce matin, à huit heures, ont commencé devant le Conseil de guerre de la 16^e région, à Montpellier, les débats relatifs à la défection de l'affaire Racine, déjà jugée par le Conseil de guerre de Marseille, qui a condamné Racine à la déportation perpétuelle pour avoir entraîné dans sa fuite les membres de la brigade militaire et cité à l'ordre du jour de l'armée pour sa belle conduite devant l'ennemi pendant 14 mois de campagne.

Nos vives félicitations à ces deux frères pour leur belle attitude.

Chronique Locale

Le mardi 3 novembre. — Le Conseil d'administration, la direction et le personnel de l'Asile d'Aliénés de Saint-Pierre, ont déposé des couronnes au « Souvenir Français » à la mémoire des employés Pélissier Joseph, Serre Joseph, André Jean, Capelle Florent, Léoni François, morts pour la Patrie. Le rendez-vous est fixé à 2 heures devant la direction. La couronne offerte par les employés est exposée au kiosque, cours Saint-Louis.

Caisses d'épargne. — Conformément aux règlements et comme tous les ans, la Caisse d'épargne de Marseille restera fermée lundi 3 novembre, 1^{er} jour de congé ainsi que l'après-midi de mardi, jour des Morts. Elle sera donc ouverte dans la matinée du 2 novembre.

Ouverture de la bibliothèque municipale. — Le maire de Marseille informe le public que la bibliothèque de la Ville sera ouverte à partir du jeudi 4 novembre prochain, tous les jours sauf le samedi.

Voici revenue la touchante tradition qui veut toutes les années que les tombes de nos chers disparus soient pieusement ornées et fleuries. La fête des Morts sera particulièrement, la glorification de nos héros tombés pour la Patrie et l'Humanité.

A l'occasion de ce jour anniversaire, une exposition de photographes des variétés les plus belles aura lieu chez la réputée fleuriste Mme G. André, 16, place de la Bourse (téléphone : 56-50).

L'Expropriation des quartiers de la Bourse. — Dans sa séance d'hier, le jury d'expropriation des quartiers de la Bourse, sous la présidence de M. Marcy, magistrat-directeur, a accordé aux locataires des immeubles sis rue Neuve-Saint-Martin, 3, les indemnités suivantes :
1^{er} la Ville offrait 15.000 fr.; la Ville offrait 475 fr.; la Ville offrait 5.000 fr.
Mme veuve Griffon a obtenu 195 fr. ; M. Bresson, 125 fr. ; Mme Mottet, 200 fr. ; Mme V. Bresson, 70 fr.

Le jury a ensuite statué sur la demande d'indemnité formée par Mme Giraud, née de Neuve-Saint-Martin, 5. Par l'organe de M. Couve, Mme Giraud réclamait pour son immeuble 50.000 fr. ; la Ville offrait 38.180 fr. ; la Ville offrait 69.000 fr.

Les locataires du dit immeuble ont obtenu les indemnités suivantes : M. Henri Pignat, a obtenu 400 fr. ; M. Jean Belletti 1^{er} fr. ; Mme Eugène Lamo, 500 fr. ; M. André Negro, 14.800 fr. ; Mme Louise Rive, 450 fr.

Un évadé de la Guyane retrouvé. — Dans la soirée de jeudi, au cours d'une ronde, la brigade policière, de la Sûreté, rencontra, dans le quartier de la Croix, un individu aux allures suspectes qui se prétendait sujet italien, mais qui montra un livret militaire français, au nom de Eusebio Eugène-Pierre. Puis voyant qu'il était trompé, sortit des papiers italiens. Il fut très facile au brigadier Morucci de se rendre compte que cet individu ne savait même pas parler italien. On l'arrêta. Conduit à la Sûreté, adressé à divers questionnaires, l'individu finit par avouer qu'il n'était autre qu'un nommé Michel Eugène, né le 29 ans, fondateur, condamné en 1908, pour vol qualifié à dix ans de travaux forcés, et à vingt ans d'interdiction de séjour. Il s'était évadé de la Guyane en 1911 et avait d'abord gagné la Venezuela, puis la France, après s'être muni de faux papiers d'identité. La prise était bonne. Le forçat évadé a été, comme bien on pense, écroué.

Acte de probité. —

